



DES MILLIERS DE MOTIONS REVENDICATIVES FAXÉES A BERCY.

JANVIER VA ÊTRE CHAUD !

Ce 16 décembre 2008, l'Union SNUI-SUD Trésor ne s'est pas rendue au CTPC. Cette démarche de protestation s'inscrit dans le cadre de la journée de mobilisation et d'expression des revendications décidée par l'intersyndicale (Union SNUI-SUD Trésor, CGT Impôts-Trésor, FO DGFIP, CFTC DGFIP et UNSA DGFIP).

Le préalable de 2370 suppressions d'emplois, l'absence de perspective d'amélioration concrète des conditions de travail, le blocage concernant les « passifs » sur les contentieux de carrière et l'indemnitaire, et plus largement du pouvoir d'achat, constituent autant d'obstacles à un dialogue social de qualité. De plus, l'ordre du jour fourre-tout du CTPC empêchait toute discussion de fond sur des sujets aussi importants.

Mardi 16 décembre, la mobilisation des agents sur tout le territoire a pris diverses formes. Participation massive aux AG et HMI, interpellation des responsables administratifs, interventions dans les médias locaux, grève sur certains sites (par exemple à Prades dans les Pyrénées Orientales)... Dans la foulée de ces actions, le Directeur Général a reçu plusieurs milliers de pétitions par fax.

Le Directeur Général a répondu lundi à la lettre ouverte intersyndicale, renvoyant de fait au début d'année 2009 un premier bilan des préfigurations, qui pourrait servir de base à la reprise du dialogue. Dans cette réponse, il n'y a pas un mot sur les revendications des agents, ni la moindre ouverture de discussion sur l'emploi.

L'Union SNUI-SUD Trésor appelle donc les 130 000 agents de la DGFIP à accentuer leur mobilisation dès le début du mois de janvier, à l'occasion des convocations des CTP locaux de suppressions d'emplois et dans le cadre de l'appel unitaire à l'action interprofessionnelle qui se dessine.

Une intersyndicale DGFIP devrait se tenir le 9 janvier, après la réunion des fédérations des Finances (le 6 janvier) et celles des confédérations syndicales, y compris Solidaires, le 5 janvier (pour préparer la journée interprofessionnelle du 29 janvier 2009).

Paris, le 16 décembre 2008.